



COMMUNE DE  
MONTREUX

OxyRomandie  
Monsieur Pascal A. DIETHELM  
Président  
2, rue de la Fontaine  
1204 GENEVE

M U N I C I P A L I T É

Montreux, le 7 janvier 2013  
secretariat.ag@comx.org

### **Festival de Jazz 2012 – stand Lucky Strike**

Monsieur,

Nous revenons sur votre courrier du 14 juillet 2012, auquel nous vous avons promis une réponse circonstanciée par courriel du 17 juillet 2012.

S'agissant de votre préoccupation quant au respect de la loi sur les procédés de réclame, nous renonçons à entrer dans un long débat juridique sur ce qui devrait être interdit au regard de la loi précitée mais pourrait être autorisé au titre du sponsoring, sans lequel un tel événement ne pourrait pas avoir lieu.

En revanche, nous avons le plaisir de vous informer que le nouveau concept que notre Autorité est en train de mettre en place avec les responsables du Festival de Jazz rejoint vos préoccupations. En effet, la publicité pour les cigarettes sera confinée à l'intérieur des zones payantes de l'enceinte du Festival, qui ne tombent donc pas sous le coup de la loi incriminée.

Nous avons pris également bonne note de votre description de l'attitude du personnel de BAT et de votre ressenti face à ces faits. Sans vouloir nier ou minimiser ce qui s'est passé, vous comprendrez certainement qu'il nous est très difficile de prendre position à ce sujet, n'ayant pas été témoins de l'incident. Dans un tel cas de figure chacun a une vision différente de ce qui s'est passé et il nous est difficile de nous faire une opinion sur la seule base de la parole des uns et des autres.

./.

OxyRomandie – M. Pascal A. Diethelm – 2, rue de la Fontaine – 1204 Genève

---

Nous espérons avoir ainsi répondu à vos préoccupations, restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire



L. Wehrli



C. Martin

**Copie :** Festival de Jazz